

# **NETGEM SA**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

**ACEFI CL**

**MAZARS**

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

## **ACEFI CL**

48, AVENUE DU PRESIDENT WILSON - 75116 PARIS

TEL : +33 (0) 1 47 27 17 37 - FAX : +33 (0) 1 47 27 59 53

SOCIETE A RESPONSABILITEE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
CAPITAL DE 300 000 EUROS - RCS NANTERRE B 350 044 392

# **NETGEM SA**

**Siège Social : 10 avenue de l'arche, 92419 Courbevoie cedex**

**Société Anonyme au capital de 5 932 933,40 €**

**N° Siren : 408 024 578**

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

**ACEFI CL**

**MAZARS**

NETGEM SA

*Comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre  
2018*

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuel**

A l'Assemblée Générale de la société Netgem,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Netgem relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

**NETGEM SA**

*Comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre  
2018*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Valorisation des immobilisations incorporelles**

*(notes 1 et 10 de l'annexe aux comptes annuels)*

#### ***Risque identifié***

Au 31 décembre 2018, la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles s'élève à 4,4 millions d'euros et est principalement constitué des fonds commerciaux et droit au bail issus des opérations de croissance externe du groupe. Ces immobilisations incorporelles ont été allouées au seul pôle d'activité de Netgem. Ce pôle d'activité regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée (hardware et software), principalement à destination des opérateurs multi-services de type FAI.

La direction financière s'assure lors de chaque exercice que la valeur nette comptable des fonds commerciaux et droit au bail n'est pas supérieure à sa valeur actuelle et ne présente pas de risque de perte de valeur. Cette valeur actuelle est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale.

Ainsi, comme indiqué dans la note 10 de l'annexe, un test de dépréciation des immobilisations incorporelles a été réalisé au 31 décembre 2018, notamment, en valorisant le Groupe sur la base d'une approche Sum of the Parts, fondée sur des multiples d'EBITDA de comparable du secteur, ajusté de la valorisation de la plateforme Netgem TV.

Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des immobilisations incorporelles ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur actuelle et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les immobilisations incorporelles du groupe représentant un montant significatif et la détermination de la valeur actuelle faisant appel au jugement de la direction, la valorisation des immobilisations incorporelles est considérée comme un point clé de l'audit.

#### **Réponse d'audit apportée**

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie notamment :

- Prendre connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation des tests de dépréciation du pôle d'activité et notamment :
  - pour la détermination des multiples de marché,
  - pour la détermination de l'EBITDA 2020 utilisé dans la détermination de la valeur recouvrable
- Effectué des entretiens avec la Direction financière groupe pour identifier les principales hypothèses utilisées dans les plans d'affaires et confronter ces hypothèses avec les explications obtenues ;
- Apprécier la fiabilité des données issues du plan d'affaires entrant dans le calcul de la valeur recouvrable et notamment la sensibilité des hypothèses retenues ;
- Concernant les modèles utilisés pour la détermination de la valeur actuelle, avec l'appui de nos experts en évaluation :
  - Nous avons testé la fiabilité mathématique des modèles et recalculé la valeur actuelle,
  - Nous nous sommes assurés de la cohérence des méthodologies de détermination des taux d'actualisation et de croissance infinie, comparer ces taux avec des données de marché ou des sources externes et nous avons recalculé ces taux avec nos propres sources de données.

### **Caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables**

*(note 15 de l'annexe sur les comptes annuels)*

#### ***Risque identifié***

Au 31 décembre 2018, le poste « autres créances » du bilan intègre 4,2 millions d'euros au titre des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables.

Comme indiqué dans la note 15 de l'annexe, l'estimation de la recouvrabilité de l'impôt différé actif sur les résultats fiscaux de la société Netgem est établie sur la base de projections à sept ans. La capacité du groupe à imputer à un horizon de temps raisonnable ses actifs d'impôts différés est appréciée par la direction à la clôture de chaque exercice.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables de la société Netgem au 31 décembre 2018 et du jugement exercé par la direction à cet égard.

#### **Réponse d'audit apportée**

Notre approche d'audit a consisté à apprécier la probabilité que la société puisse utiliser dans le futur des pertes fiscales reportables générées à ce jour, notamment au regard de la capacité de la société à dégager des profits taxables futurs permettant d'absorber les pertes fiscales antérieures.

Nous avons analysé la cohérence de la méthodologie appliquée pour la reconnaissance des impôts différés comptabilisés avec les règles fiscales en vigueur à la clôture, notamment avec les taux d'impôt adoptés et les règles de limitation d'imputation des déficits imposables.

Pour l'appréciation des profits taxables futurs, nous avons évalué la fiabilité du processus d'établissement du plan prévisionnel d'utilisation des déficits à sept ans sur la base duquel le groupe a estimé la probabilité de recouvrement de ses actifs d'impôts différés en :

- examinant la procédure d'établissement et d'approbation du dernier budget qui a servi de base aux estimations ;
- comparant les projections de résultats des exercices antérieurs avec les résultats réels des exercices concernés ;
- appréciant que la structure du compte de résultat utilisée dans l'établissement du budget est cohérente avec la structure de coûts actuelle de la société ;
- rapprochant la consommation des impôts différés de l'exercice au résultat fiscal ;
- faisant un examen critique des hypothèses utilisées par la direction pour établir les projections de résultats, notamment en appréciant leur cohérence par rapport aux informations recueillies lors de nos entretiens avec les membres de la direction.



## **Evaluation des titres de participation**

*(notes 1 et 12 de l'annexe sur les comptes annuels)*

### **Risque identifié**

Au 31 décembre 2018, les titres de participation figurent au bilan pour une valeur nette comptable de 2,5 millions d'euros dont 2,3 millions d'euros relatifs aux titres de participation de la société Vitis. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 1 « principes et méthodes comptables » de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement, évalués sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées ou sur la valeur de transaction des titres.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui correspondent principalement à des éléments prévisionnels.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considérés que la correcte évaluation des titres de participation de la société Vitis constitue un point clé de l'audit

### **Réponse d'audit apportée**

Nous avons examiné les procédures mises en place par la société pour estimer la valeur d'utilité des titres de la société Vitis. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités de la société Vitis,
- Apprécier leur cohérence avec le budget établi sous le contrôle du comité de direction
- Examiner la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des prévisions de trésorerie retenue par la société

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Netgem par votre assemblée générale du 15 juin 2007 pour le cabinet ACEFI CL et du 3 mai 2018 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2018, le cabinet ACEFI CL était dans la douzième année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la première année.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Rapport au comité d'audit

NETGEM SA

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre  
2018

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et Courbevoie, le 10 avril 2019

Les commissaires aux comptes

MAZARS



Marc Biasibetti

ACEFI CL



Matthieu Mortkowitch

## 5. Comptes annuels 2018

### 5.1. Compte de résultat de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

COMPTE DE RÉSULTAT NETGEM SA	Notes	Exercices clos le 31 décembre	
		2018	2017
Ventes de marchandises	4	27 783	31 860
Coût d'achat des marchandises vendues		(19 123)	(21 341)
<b>MARGE COMMERCIALE</b>		<b>8 660</b>	<b>10 519</b>
Production vendue de services	4	4 802	5 890
Production immobilisée	6	-	-
Autres achats et charges externes		(4 888)	(6 562)
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>		<b>8 574</b>	<b>9 847</b>
Impôts, taxes et versements assimilés		(328)	(351)
Charges de personnel	5	(6 574)	(8 427)
<b>EXCÈDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 672</b>	<b>1 068</b>
Reprises sur provisions & transferts de charges		89	564
Autres produits		339	210
Dotations aux amortissements & aux provisions		(344)	(908)
Autres charges		(176)	(169)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (A)</b>		<b>1 580</b>	<b>765</b>
RÉSULTAT FINANCIER (B)	7	(2 688)	4 465
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (A+B)</b>		<b>(1 108)</b>	<b>5 230</b>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8	1 848	300
Participation Salariés		-	110
Impôts sur les bénéfices	9	1 012	1 097
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>1 753</b>	<b>6 737</b>

## 5.2. Bilan de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

ACTIF NETGEM S.A.	Notes	Brut 31.12.18	Amortissements et dépréciations	Net 31.12.18	Net 31.12.17
Immobilisations incorporelles	10	9 601	(5 164)	4 437	4 437
Immobilisations corporelles	11	1 138	(895)	243	463
Immobilisations financières	12	3 498	(400)	3 098	3 525
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>14 237</b>	<b>(6 459)</b>	<b>7 778</b>	<b>8 424</b>
Stocks et en-cours	13	-	-	-	128
Créances clients et comptes rattachés	14	5 610	-	5 610	5 543
Autres créances	15	16 329	(4 336)	11 994	16 461
Valeurs mobilières de placement & disponibilités	16	16 016	(1 564)	14 452	13 018
Charges constatées d'avance	24	135		135	128
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>38 091</b>	<b>(5 900)</b>	<b>32 191</b>	<b>35 279</b>
Écarts de conversion actif		192		192	967
<b>Total de l'actif</b>		<b>52 519</b>	<b>(12 358)</b>	<b>40 161</b>	<b>44 670</b>

PASSIF NETGEM S.A.	Notes	Net 31.12.18	Net 31.12.17
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social		5 933	5 933
Primes d'émission		-	-
Réserve légale et autres réserves		13 429	9 447
Report à nouveau		-	-
Résultat de l'exercice		1 753	6 737
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>17</b>	<b>21 114</b>	<b>22 117</b>
Autres fonds propres		-	-
Provisions pour risques et charges	18	407	3 056
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19	11 023	11 543
Dettes fiscales et sociales	20	4 184	4 199
Produits constatés d'avance		78	183
Autres dettes	21	3 142	3 065
<b>Total du passif circulant</b>		<b>18 833</b>	<b>22 047</b>
Écarts de conversion passif		214	506
<b>Total du passif</b>		<b>40 161</b>	<b>44 670</b>



### 5.3. Tableau de variation de la situation nette de Netgem SA

Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action.

	Capital		Primes d'émission	Réserve légale	Autres Réserves	Report à nouveau	Dividendes	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant							
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>29 664 667</b>	<b>5 933</b>	-	<b>827</b>	<b>8 620</b>	-	-	<b>6 737</b>	<b>22 117</b>
Augmentation de capital				(234)	4 216		2 755	(6 737)	-
Affectation du résultat de l'exercice précédent							(2 755)		(2 755)
Dividendes versés									
Résultat net								1 753	1 753
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>29 664 667</b>	<b>5 933</b>	-	<b>593</b>	<b>12 836</b>	-	-	<b>1 753</b>	<b>21 114</b>

## 5.4. Annexes aux comptes annuels

---

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse.

### GÉNÉRALITÉS

Note 1	Principes et méthodes comptables
Note 2	Faits marquants de la période
Note 3	Informations par secteur d'activité et secteur géographique

### COMPTE DE RÉSULTAT

Note 4	Chiffre d'affaires
Note 5	Effectifs et charges de personnel
Note 6	Frais de recherche et développement
Note 7	Résultat financier
Note 8	Résultat exceptionnel
Note 9	Impôts

### BILAN

Note 10	Immobilisations incorporelles
Note 11	Immobilisations corporelles
Note 12	Immobilisations financières
Note 13	Stocks et en-cours
Note 14	Clients et comptes rattachés
Note 15	Autres créances
Note 16	Disponibilités et valeurs mobilières de placement
Note 17	Capitaux propres
Note 18	Provisions
Note 19	Dettes Fournisseurs et comptes rattachés
Note 20	Dettes fiscales et sociales
Note 21	Autres dettes

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 22	Engagements hors bilan
Note 23	Soldes et transactions avec les entreprises liées
Note 24	Charges constatées d'avance
Note 25	Événement postérieur à la clôture
Note 26	Filiales et participations
Note 27	Détail des charges à payer

## 5.5. Généralités

---

### Informations relatives à l'entreprise

Netgem S.A. (la « **Société** » ou « **Netgem** ») est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée sur Euronext (compartiment C).

Netgem et ses filiales forment un acteur innovant dans les solutions de divertissement pour la maison connectée.

### Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, d'une durée de 12 mois, ont été établis conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1, 121-5 et suivants, du Plan Comptable Général 2018. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les conventions générales et les adaptations professionnelles mentionnées dans l'avis C. Com. R. 123-180 et PCG art. 831-1 §1 du Conseil National de la Comptabilité ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice modifié par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les dispositions relatives aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été complétées par le règlement 2015-5 au 02 juillet 2015.

Le nouveau règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture a conduit à un changement de méthode dans les comptes individuels de Netgem. Le détail des instruments de couverture de Netgem est présenté dans le paragraphe « instruments financiers ».

#### Les incidences sur les comptes de la société sont les suivantes :

À l'exception des fonds commerciaux aucun autre actif incorporel ne dispose d'une présomption de durée d'utilisation non limitée.

Les fonds commerciaux sont constitués par les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de l'entité (art. 212-3-2 du PCG).

Conformément au règlement n° 2015-06 de l'Autorité des normes comptables, les fonds commerciaux sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (art. 214-3 du PCG). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, conformément à l'Autorité des normes comptables, un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (art. 214-15 du PCG) est réalisé. »

Le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général prévoit des dispositions de première application qui sont prospectives.

À l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016, le mali technique de fusion comptabilisé dans les comptes annuels a été affecté, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes.

Cette affectation comptable est réalisée selon les informations disponibles à la date d'ouverture de l'exercice et conduit à prendre en compte l'affectation extra comptable existante

Le mali technique de fusion, et les dépréciations associées, ont été transférés au bilan dans les comptes prévus à cet effet à l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016 (cf. tableau note 10).

Le mali technique de fusion est amorti ou déprécié dès l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016 et de façon prospective.

### **5.5.1. NOTE 1 Principes et méthodes comptables**

#### **Opérations en devises**

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin de période au taux de clôture. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les écarts de conversion actif sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couvertures sont intégralement provisionnés à la clôture.

#### **Chiffre d'affaires et garanties**

Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des revenus résultant des ventes de solutions numériques logicielles et matérielles. La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions à la livraison des produits lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

Les logiciels d'accès à Internet intégrés aux solutions sont considérés selon le type de contrat conclu avec le client comme formant avec les terminaux un ensemble indissociable ou peuvent être cédés séparément sous forme de licence. Dans ce dernier cas, le revenu de licence est reconnu lors de la livraison au client final des terminaux utilisant cette licence, lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

Lors de concession de licence à ses filiales, le revenu est reconnu au fur et à mesure de l'utilisation du droit concédé, lors de la livraison des produits au client final, quand il n'existe plus d'obligation significative de la part du licencié.

En cas de cession de licence dissociée d'une vente de solution matérielle, le revenu est reconnu lors de la mise à disposition du droit d'utilisation commerciale de la licence.

Netgem reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de prestations de maintenance et de support de façon linéaire sur la durée du contrat. Netgem offre par ailleurs à ses clients une garantie sur équipements défectueux d'une durée de 12 à 24 mois couverte par la garantie commerciale dont elle bénéficie dans le cadre de ses contrats de sous-traitance industrielle.

## **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les dépenses de développement sont inscrites à l'actif du bilan dès lors que la Société peut notamment démontrer la faisabilité technique et commerciale du projet de développement ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les autres dépenses de recherche et développement, qui sont principalement engagées en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des terminaux, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été comptabilisées. Lorsqu'il n'a pu être utilisé par imputation sur une charge d'impôt, le crédit d'impôt peut faire l'objet d'un remboursement à compter de la quatrième année suivant sa constatation. La Société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche de K€ 1 012 au titre de l'exercice 2018.

Hormis les fonds commerciaux, les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire sur les durées suivantes :

Brevets, licences et logiciels	1 à 3 ans
Frais de développement	1,5 à 4 ans

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire sur leur durée probable d'utilisation du bien, comme suit :

Matériels et outillages	3 ou 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Installations et agencements	10 ans

## **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation et aux créances rattachées à ces participations ainsi qu'aux dépôts et cautionnements versés par la Société.

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une dépréciation des titres est comptabilisée si cette valeur est durablement inférieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement, évalués sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées ou sur la valeur de transaction des titres.

Les créances rattachées aux participations sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement de ces créances.

## **Stocks**

Les stocks sont essentiellement constitués de composants électroniques consommés pour la fabrication des terminaux commercialisés par la Société, d'accessoires utilisés notamment dans le cadre des prestations de service après-vente et de produits semi-finis et finis. Les stocks sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants, accessoires) et au coût de production (produits finis). Une dépréciation des stocks est constituée en fonction de l'évolution des produits vendus et de leur valeur de marché.

## **Créances clients**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients.

## **Charges et produits constatées d'avance**

Les charges et produits constatées d'avance résultent de facturations de produits et services qui n'ont pas été consommés (charges) ou rendus (produits) au cours de l'exercice.

## **Disponibilités et valeurs mobilières de placement**

La Société considère comme valeurs mobilières de placement les titres ayant une échéance de trois mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

## **Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers (d'ordre juridique ou découlant de pratiques du Groupe ou d'engagements publics) et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

## **Engagements de retraite**

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. À ce titre, le montant des cotisations retraite versées par la Société au titre de l'exercice 2018 s'est établi à K€ 367. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

Depuis 2004, la Société provisionne également l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite selon les dispositions de la Convention Collective des commerces de détail, de bureautique et d'informatique relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Netgem envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont

intégralement comptabilisés en résultat de la période. En effet, la Société n'applique pas la méthode du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

- Application d'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2,5 % ;
- Application d'un taux d'actualisation net d'inflation de 1,57 % ;
- Il a été considéré que les départs interviendraient à l'âge légal de départ à la retraite ;
- L'hypothèse de rotation des effectifs a été mise à jour en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

### **Droit individuel à la formation**

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a été remplacé par le Compte Personnel Formation, il n'existe donc plus de nécessité de provisionner les heures de formation qui ne sont plus gérées par l'entreprise.

Par ailleurs, il n'existe pas de cas particuliers justifiant la constitution d'une provision tels que des accords déjà conclus sur des actions de formation ne donnant pas lieu à une contrepartie future pour l'entreprise, des désaccords de plus de 2 ans, ou des formations sans lien avec l'emploi occupé.

### **Valeur de marché des actifs et passifs d'exploitation et de la dette**

Aux 31 décembre 2018, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs tels que les disponibilités et valeurs mobilières de placement, les créances clients et fournisseurs, les autres créances et autres dettes d'exploitation étaient proches de leurs valeurs de marché, en raison de leurs échéances à court terme.

### **Risque de change**

Compte tenu du caractère international de son activité, la Société se trouve exposé à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs.

### **Risque de crédit et risques de concentration**

Les créances sur lesquelles la Société encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients et les créances sur l'état français.

La Société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses contreparties, en tenant compte du risque pays, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2018.

Le tableau ci-après récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017 auprès des cinq et des dix principaux clients hors Groupe de la Société par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

	2018	2017
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	67,56%	70,61%
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	88,78%	82,28%

Les créances sont toute à moins d'un an.

La Société sous-traite la fabrication de l'ensemble de ses terminaux auprès de sous-traitants industriels, localisés principalement en Asie, lui permettant ainsi de disposer de capacités de production adaptées à l'évolution de son activité et d'améliorer sa compétitivité en prix. La Société évalue périodiquement la capacité de ses sous-traitants à produire conformément aux spécifications demandées, à respecter les délais de livraison des produits et à maintenir des conditions de prix acceptables. La Société bénéficie en outre d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits et ce notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par la Société, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société.

La Société a par ailleurs mis en place une politique de gestion de la trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements à des instruments financiers liquides. Les disponibilités de la Société sont essentiellement exprimées en euros et concentrées dans deux banques de type G-SIFI.

### **Plans d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions**

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans de souscription d'actions, qui tient à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution n'est pas comptabilisée.

### **Actions propres**

Compte tenu des objectifs multiples du programme d'achat d'actions, les actions propres sont comptabilisées en immobilisations financières et/ou en valeurs mobilières de placement. Les actions propres affectées au paiement des actions gratuites font l'objet d'une provision au prorata de la durée d'acquisition.

### **Instruments financiers**

Les résultats dégagés sur les instruments dérivés qualifiés de couverture sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constaté sur l'élément couvert.

La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions de marché.

La valeur de marché des instruments dérivés n'est pas reconnue au bilan.

Pour la part de ses achats non couverte par ses contrats clients libellés en USD, la société achète des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. La société n'utilise pas d'autres types de produit de change. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.



## **Recours à des estimations de management dans l'application des normes comptables**

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction certaines estimations et hypothèses, telles que des provisions qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les coûts réels supportés par la Société peuvent s'avérer différents de ces estimations.

### **5.5.2. NOTE 2 Faits marquants de la période**

De nombreux opérateurs réduisent leurs investissements IPTV. Cette situation a pesé sur les ventes de décodeurs en 2018. Le revenu net a cependant baissé moins vite que le chiffre d'affaires, du fait des revenus récurrents de maintenance logicielle et de services.

Vitis, détenue à 51,2 % par le Groupe Netgem et fournisseur « Fiber to the home » (FTTH) de services de divertissement en France dans les zones « non denses », dites Réseaux d'Initiative Publique (« RIP »), continue de se développer fortement (+86% de chiffre d'affaires en 2018).

Les RIP concernent en France 40% des foyers. Pour ces 17 millions de maisons, le réseau Fibre est financé par des fonds public-privé, avec un modèle d'accès "ouvert" permettant à tout opérateur multi-services de fournir son offre de services digitaux sans supporter les investissements d'infrastructure.

Vitis a finalisé un nouveau tour de financement de 4 millions d'euros souscrit à 50 / 50 par la Caisse des Dépôts et Réunicable. L'offre continue également de s'enrichir avec les signatures de Comedy Central (Viacom) et DisneyTEK.

Lors de l'assemblée générale du 3 mai 2018, les mandats de M. Joseph Haddad et des sociétés J2H et Fast Forward en qualité d'administrateur ont été renouvelés pour 4 ans. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le Groupe a par ailleurs maintenu sa politique de dividendes en décidant de distribuer € 0,10 par action à ses actionnaires en mai 2018. Pour mémoire, le groupe avait distribué :

- € 0,15 par action en 2015 ;
- € 0,15 par action en 2016 ;
- € 0,15 par action en 2017.

### **5.5.3. NOTE 3 Informations par secteur d'activité et secteur géographique**

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein de Netgem, qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée, principalement à destination des opérateurs multi-services. Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels. Le Groupe ne suit plus le chiffre d'affaires par zone géographique.

Les ventes de marchandises réalisées sur l'exercice écoulé s'établissent à K€ 27 783 et correspondent essentiellement aux ventes de solutions matérielles et logicielles livrées aux clients opérateurs de la Société. Celle-ci a par ailleurs enregistré sur la période des ventes de prestations de services et de licences à hauteur de K€ 4 802.

## 5.6. Compte de résultat

### 5.6.1. NOTE 4 Chiffre d'affaires

	2018	2017
Ventes de marchandises	27 783	31 860
Production vendue de services	4 802	5 890
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>32 585</b>	<b>37 750</b>

### 5.6.2. NOTE 5 Effectifs et charges de personnel

#### Effectifs

La ventilation des effectifs de la Société au 31 décembre 2018 se détaille comme suit :

	2018	2017
Cadres dirigeants	2	2
Cadres	38	47
Non cadres	2	2
<b>Total Effectif au 31 décembre</b>	<b>42</b>	<b>51</b>

#### Charges de personnel et engagements de retraite

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les charges de personnel se sont élevées à K€ 6 574 contre K€ 8 427 sur l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction et d'administration de la Société s'est élevée à K€ 777 en 2018 contre K€ 1 087 en 2017.

La Société n'a pas mis en place de mécanisme de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux. Il n'existe pas non plus de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux.

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2018 s'élève à K€ 162 contre K€ 212 au 31 décembre 2017.

### 5.6.3. NOTE 6 Frais de recherche et développement

en milliers d'euros	2018	2017
Dépenses de recherche et développement	5 900	5 531
Frais de développement immobilisés	-	-
Amortissement des frais de développement immobilisés	-	-
<b>Total des frais de recherche et développement constatés en résultat</b>	<b>5 900</b>	<b>5 531</b>

Les activités de recherche et développement ont permis à la Société de bénéficier en 2018 d'un crédit d'impôt recherche pour un montant de K€ 1 012.

## 5.6.4. NOTE 7 Résultat financier

en milliers d'euros	2018	2017
Dividendes	-	4 081
Gains de change	147	439
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	36	109
Autres produits financiers	132	656
<b>Produits financiers (A)</b>	<b>314</b>	<b>5 286</b>
Pertes de change	(1 104)	(669)
Dotations financières aux amortissements et provisions nettes des reprises	(1 626)	(3)
Intérêts et autres charges financières	(122)	(131)
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	(150)	(17)
<b>Charges financières (B)</b>	<b>(3 002)</b>	<b>(820)</b>
<b>Charges et produits financiers (A)+(B)</b>	<b>(2 688)</b>	<b>4 465</b>

Les charges financières comprennent la provision sur les actions propres et sur les titres et créances de la filiale Connected Labs.

## 5.6.5. NOTE 8 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels regroupent les opérations de nature inhabituelle et rare.

en milliers d'euros	2018	2017
Plus-values (moins-values) sur cession d'actifs nettes des reprises sur provisions	90	-
Extourne charges relatives à des contrats fournisseurs	1 131	-
Autres provisions pour risques	627	300
<b>Total</b>	<b>1 848</b>	<b>300</b>

## 5.6.6. NOTE 9 Impôts

L'incidence sur le résultat des dispositions fiscales est la suivante :

en milliers d'euros	2018	2017
Impôts sur les bénéfices	-	(332)
Contribution additionnelle à l'IS et taxe	-	351
Crédit d'impôt recherche	1 012	1 077
<b>Total</b>	<b>1 012</b>	<b>1 097</b>

Le gain net d'impôt sur les sociétés enregistré sur la période s'établit à K€ 1 012 et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel & Participation	2018
Résultat avant impôt	(1 108)	1 848	740
Taux d'impôt en vigueur	28,00%	28,00%	
<b>(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur</b>	<b>310</b>	<b>(518)</b>	<b>(207)</b>
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :			
Imputation déficit reportable			115
Autres charges non déductibles temporairement et produits non taxables temporairement			174
Charges et provisions pour dépréciation non déductibles fiscalement			(128)
Dividendes / boni de liquidation reçus non taxables			41
Crédit d'impôt recherche & Taxe additionnelle à l'IS & CICE			1 017
<b>(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat</b>			<b>1 012</b>

## 5.7. Bilan

### 5.7.1. NOTE 10 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Brevets logiciels licences et marques	Frais de développement	Fonds commercial et droit au bail	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>				
Au 1er janvier 2018	1 291	3 883	4 437	9 612
Acquisitions				-
Variation de périmètre				-
Sorties	(11)			(11)
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>1 281</b>	<b>3 883</b>	<b>4 437</b>	<b>9 601</b>
<b>AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS</b>				
Au 1er janvier 2018	(1 291)	(3 883)	-	(5 175)
Dotations				-
Variation de périmètre				-
Sorties	11			11
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>(1 281)</b>	<b>(3 883)</b>	<b>-</b>	<b>(5 164)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>				
Au 1er janvier 2018	-	-	4 437	4 437
Au 31 décembre 2018	-	-	4 437	4 437

L'affectation des malis techniques est la suivante :

(en milliers d'euros)	Marque	Frais de développement	Mali de fusion sur actif circulant	Autres immobilisations incorporelles	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>					
Au 1er janvier 2018		412	8 017	4 437	12 866
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>-</b>	<b>412</b>	<b>8 017</b>	<b>4 437</b>	<b>12 866</b>
<b>PROVISIONS</b>					
Au 1er janvier 2018		(412)	(3 691)		(4 102)
Dotations			(115)		(115)
Reprises					
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>-</b>	<b>(412)</b>	<b>(3 806)</b>	<b>-</b>	<b>(4 218)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>					
Au 1er janvier 2018	-	-	4 327	4 437	8 764
Au 31 décembre 2018	-	-	4 211	4 437	8 648

La dotation comptabilisée sur l'exercice 2018 à hauteur de K€ 115 s'explique par l'imputation de déficit reportable sur le résultat fiscal 2018.

Un test de dépréciation des immobilisations incorporelles a été réalisé au 31 décembre 2018 en comparant leur valeur à la valorisation du Groupe sur la base d'une approche *Sum of the Parts*, fondée sur des multiples d'EBITDA de comparable du secteur, ajusté de la valorisation de la plateforme Netgem TV.

Cette méthode de test a conduit à l'absence de dépréciation.

## 5.7.2. NOTE 11 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Matériels et outillages	Installations et agencements et autres immobilisations corporelles	Matériels de bureau et informatique et mobilier	Total
<b>VALEUR BRUTE</b>				
Au 1er janvier 2018	1 477	158	283	1 919
Acquisitions	68		5	72
Sorties	(812)	(3)	(38)	(853)
Variation de périmètre				-
<b>Au 31 décembre 2018</b>	<b>733</b>	<b>155</b>	<b>250</b>	<b>1 138</b>
<b>AMORTISSEMENTS &amp; PROVISIONS</b>				
Au 1er janvier 2018	(1 183)	(48)	(224)	(1 456)
Dotations	(174)	(16)	(26)	(216)
Sorties	736	3	38	777
Variation de périmètre				-
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>(621)</b>	<b>(61)</b>	<b>(213)</b>	<b>(895)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>				
Au 1er janvier 2018	294	110	59	463
Au 31 décembre 2018	112	94	37	243

### 5.7.3. NOTE 12 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
<b>Titres de participation et créances rattachées :</b>	<b>2 850</b>	<b>2 862</b>
<i>dont Netgem UK Ltd</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>dont Netgem Singapour</i>	<i>49</i>	<i>49</i>
<i>dont Netgem Australie</i>	<i>53</i>	<i>53</i>
<i>dont Netgem Mexique</i>	<i>9</i>	<i>9</i>
<i>dont Digitime</i>	<i>-</i>	<i>19</i>
<i>dont Glowria Luxembourg</i>	<i>98</i>	<i>91</i>
<i>dont Vitis</i>	<i>2 340</i>	<i>2 340</i>
<i>dont Connected Labs</i>	<i>300</i>	<i>300</i>
Dépôts et cautionnements versés	293	196
Autres immobilisations financières	354	578
<b>Sous-total valeur brute</b>	<b>3 498</b>	<b>3 636</b>
Moins dépréciations	(400)	(111)
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES</b>	<b>3 098</b>	<b>3 017</b>

#### Glowria Luxembourg

Une augmentation de K€ 7 a été comptabilisée au cours de l'exercice 2018 correspondant à une avance en compte courant complémentaire. S'agissant d'une filiale mise en sommeil, la valeur des immobilisations financières liées à cette entité soit K€ 98 est intégralement provisionnée au 31 décembre 2018.

#### Digitime

Comme suite à sa liquidation en date du 20 décembre 2018, tous les actifs cette société ont été sortis et les provisions ont été reprises en parallèle. Un boni de liquidation a été constatée en produit exceptionnel à hauteur de K€ 166 sur 2018.

#### Connected Labs

Les comptes 2018 intègrent la provision intégrale des titres de cette filiale à hauteur de K€ 300.

#### Dépôts & cautionnements

Au 31 décembre 2018, les dépôts et cautionnements sont constitués des dépôts de garantie versés au bailleur des bureaux du siège social de la Société et aux dépôts versés dans le cadre du contrat d'affacturage mis en place au second semestre 2017.

#### Autres immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, les autres immobilisations financières correspondent principalement aux actifs détenus par la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en œuvre depuis janvier 2007 : 188 241 actions propres valorisées à K€ 272 et K€ 63 en espèces. Sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2018, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce

contrat s'est établi respectivement à 606 326 et 418 085 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value de K€ 114 pour Netgem.

#### 5.7.4. NOTE 13 Stocks

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeur brute	-	128
Dépréciations cumulées	-	-
Valeur nette	-	128

#### 5.7.5. NOTE 14 Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeur brute	5 610	5 543
Dépréciations cumulées	-	-
Valeur nette	5 610	5 543
<i>Dont à moins d'1 an</i>	5 610	5 543

#### 5.7.6. NOTE 15 Autres créances

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
État - impôt sur les bénéfices et crédit impôt recherche.	3 325	3 756
Comptes courants débiteurs	2 880	5 414
État – TVA déductible & crédit tva	158	1 102
Affectation du mali - ida	4 211	4 327
Débiteurs divers	1 419	1 863
<b>Total autres créances</b>	<b>11 994</b>	<b>16 461</b>
<i>Dont à moins d'1 an</i>	<b>8 073</b>	<b>16 461</b>

La créance d'impôt sur les bénéfices qui s'établit à K€ 3 325, comprend principalement les crédits d'impôt recherche et le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Le poste « Comptes courants débiteurs » comprend principalement des prêts intra-groupes dans le cadre du *cash-pooling* mis en place par le Groupe. Ce poste intègre 80k€ d'écarts de conversion passif au 31/12/2018 liés à la revalorisation au cours de clôture du compte courant en USD établi par Netgem SA au profit de sa filiale Netgem UK.

L'estimation de la recouvrabilité de l'impôt différé actif sur les résultats fiscaux de Netgem a été établie sur la base de projections à 7 ans.

Le poste « débiteurs divers » correspond au solde du compte courant du factor au 31 décembre 2018 lié au contrat d'affacturage.



### 5.7.7. NOTE 16 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement (VMP), toutes considérées comme disponibles à la vente, comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	6 423	7 910
Disponibilités	9 593	5 108
<b>Total disponibilités et VMP en valeur brute</b>	<b>16 016</b>	<b>13 018</b>
Dépréciations cumulées	(1 564)	-
<b>Total disponibilités et VMP en valeur nette</b>	<b>14 452</b>	<b>13 018</b>

Les disponibilités libellées en devises étrangères représentent K€ 2 655 et sont principalement en dollars américains.

Les valeurs mobilières de placement sont composées d'actions en trésorerie qui ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€1 564 au 31 décembre 2018.

### 5.7.8. NOTE 17 Capitaux propres

#### Capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social s'élève à K€ 5 933 et est libéré intégralement. Il est composé de 29 664 667 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 0,20 euro.

L'actionariat est détaillé dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, dans la partie 4 « *Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange* ».

#### Options de souscription ou d'achat d'actions

En mai 2018, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une allocation d'options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans la limite 1 500 000 d'actions et ce dans un délai de 38 mois arrivant à échéance en août 2019 (16<sup>ème</sup> résolution). Le prix d'exercice des options sera fixé par le Conseil d'administration, le jour où les options seront consenties. Dans le cas d'octroi d'options de souscription, le prix de souscription des actions ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne du cours de l'action lors des vingt jours de bourse précédant le jour où les options de souscription seront consenties. Dans le cas d'octroi d'options d'achat, le prix d'achat des actions ne pourra être ni inférieur à 80% de la moyenne du cours de l'action lors des vingt jours de bourse précédant le jour où les options d'achat seront consenties, ni inférieur à 80% du cours moyen d'achat des actions de la Société détenues par celle-ci en application des articles L.225-208 et L.225-209 du Code de commerce.

Sous réserve de délais plus courts arrêtés par le Conseil d'Administration, les options pourront être exercées jusqu'au dixième anniversaire de la date d'allocation.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune attribution d'options n'a été réalisée.

### Programme d'actions gratuites

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice 2016 et 2017 des salariés du Groupe ont bénéficié des attributions suivantes :

- 740 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 200 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 200 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 50 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 sous conditions de performance ;
- 50 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2020 sous conditions de performance.

### Programme d'achat d'actions

Le 3 mai 2018, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'achat d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social et ce pour une période de dix-huit mois. Ce programme remplace celui approuvé par les actionnaires en juin 2017.

Le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions ne peut excéder € 10 millions.

Au 31 décembre 2018, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 188 241 actions propres valorisées à K€ 272 et à K€ 63 en espèces. Sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 31 décembre 2018, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 606 326 et 418 085 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value de K€ 114 pour Netgem.

Par ailleurs, au 31 décembre 2018, la Société détenait 2 597 296 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 6 423 au cours d'achat, soit € 2,47 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui a conduit la Société à constater une provision dans les comptes sociaux de Netgem SA au 31 décembre 2018 à hauteur de K€ 1 564.

## 5.7.9. NOTE 18 Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2017	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2018
Provision pour retraite	212	13	(63)		162
Autres provisions pour risques	1 877		(1 187)	(638)	53
Provisions pour perte de change	967	192	(967)		192
<b>Total provisions</b>	<b>3 056</b>	<b>205</b>	<b>(2 216)</b>	<b>(638)</b>	<b>407</b>
<i>En exploitation</i>		13	(77)	(12)	
<i>En financier</i>		192	(967)		
<i>En exceptionnel</i>			(1 172)	(626)	

Le paiement du règlement d'ensemble du contrôle fiscal couvrant les exercices 2012 et 2013 et le crédit impôt recherche 2011, 2012 et 2013 ayant été effectué sur 2018, l'intégralité de la provision a été reprise.

La société estime avoir effectué fin 2018 les provisions nécessaires pour couvrir l'intégralité des risques liés à ce contrôle.

### 5.7.10. NOTE 19 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	4 291	4 221
Factures non parvenues	6 732	7 322
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>11 023</b>	<b>11 543</b>
<i>Dont à moins d'1 an</i>	<i>11 023</i>	<i>11 543</i>

Au 31 décembre 2018, les dettes libellées en devises étrangères s'élèvent à K€ 3 639 et sont principalement constituées de dettes en dollars américains. La conversion de ces dettes au cours de clôture a conduit la Société à comptabiliser un écart de conversion actif pour K€ 123.

Le poste « Dettes fournisseurs » intègre 123k€ d'écarts de conversion actif au 31/12/2018 liés à la revalorisation au cours de clôture des comptes fournisseurs en USD.

### 5.7.11. NOTE 20 Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Dettes sociales	4 106	4 087
Dettes fiscales	78	112
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>4 184</b>	<b>4 199</b>
<i>Dont à moins d'1 an</i>	<i>4 184</i>	<i>4 199</i>

### 5.7.12. NOTE 21 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Comptes courants créditeurs	3 004	2 893
Avances et acomptes reçus sur commandes	40	40
Autres dettes	98	132
<b>Autres dettes</b>	<b>3 142</b>	<b>3 065</b>
<i>Dont à moins d'1 an</i>	<i>3 142</i>	<i>3 065</i>

Le poste « *Comptes courants créditeurs* » comprend principalement des dettes intra-groupes dans le cadre du *cash-pooling* mis en place par le Groupe. Ce poste intègre 134k€ d'écarts de conversion passif au 31/12/2018 liés à la revalorisation au cours de clôture du compte courant en USD mis en place par Netgem Singapour envers Netgem SA.

Au 31 décembre 2018, le poste « *Autres dettes* » comprend principalement les jetons de présence à verser aux administrateurs de la Société.

## 5.8. Informations complémentaires

### 5.8.1. NOTE 22 Engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc.).

Au 31 décembre 2018, la nature des engagements portés par la Société reste sensiblement identique à celle existante au 31 décembre 2017. Les principaux changements enregistrés sur la période écoulée en matière d'engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

#### Engagements de location

La Société loue ses bureaux de Courbevoie au travers d'un bail ayant commencé à courir le 1<sup>er</sup> mars 2015 et qui a été renouvelé le 28 février 2018 pour 3 ans. Sur l'exercice 2018, le loyer annuel chargé hors taxes s'est élevé à K€ 506.

Au 31 décembre 2018, les échéances de loyers minima futurs, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établissent à K€ 737.

#### Engagements industriels

La Société communique à ses sous-traitants industriels l'état de ses anticipations de livraison et ses commandes de produits dans le cadre d'un plan de production. Au 31 décembre 2018, une part importante des quantités indiquées sur le plan de production pour des livraisons 2019 correspondaient à des commandes fermes de clients.

#### Engagements donnés ou reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Avals, cautions et garanties donnés	-	-
Engagements d'achat de composants	1 115	1 576
<b>Total</b>	<b>1 115</b>	<b>1 576</b>

Au 31 décembre 2018, la Société ne bénéficiait pas d'autres engagements reçus significatifs.

## 5.8.2. NOTE 23 Soldes et transactions avec les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients	1 275	2 682
Autres créances	3 244	5 414
Titres de participation & créances rattachées	2 451	2 751
<b>ACTIF</b>	<b>6 970</b>	<b>10 847</b>
Dettes fournisseurs / (Acompte)	0	
Autres dettes (comptes courant vis-à-vis des filiales)	3 000	2 891
<b>PASSIF</b>	<b>3 000</b>	<b>2 891</b>
	<i>0</i>	<i>0</i>
Autres achats et charges externes	786	310
Charges de personnel	0	
Charges financières	98	54
Autres charges exceptionnelles	0	
<b>CHARGES</b>	<b>884</b>	<b>364</b>
Chiffre d'affaires	5 653	7 182
Autres produits	107	
<b>PRODUITS</b>	<b>5 761</b>	<b>7 182</b>

Les soldes et transactions indiquées ci-dessus sont principalement liés à l'exécution de contrats de refacturations conclus entre la Société et ses filiales.

## 5.8.3. NOTE 24 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2018, les charges constatées d'avance s'établissent à K€ 135 contre K€ 128 au 31 décembre 2017.

## 5.8.4. NOTE 25 Événements postérieurs

Le Conseil d'Administration du 21 mars 2019 a proposé le maintien du dividende à 10 centimes par action. Une option de paiement du dividende en actions avec décote de 10% sera proposée à la prochaine assemblée générale des actionnaires le 14 mai 2019. Les actionnaires fondateurs (30% du capital à fin 2018) ont indiqué qu'ils retiendront cette option.

L'apport de la branche d'activité "plateforme multi-écrans et enregistreur numérique" à Vitis est en cours de mise en œuvre. Cette opération est soumise à un certain nombre de conditions suspensives habituelles, notamment l'accord de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de Netgem (le 14 mai 2019).

En outre, Netgem a accordé à Vitis une facilité de prêt de 1,3 million d'euros sur 5 ans début 2019 afin de contribuer à son bon développement.

Au travers ces opérations, Netgem maintient sa position d'actionnaire de référence à long terme de Vitis.

Un partenariat stratégique a été signé avec ZTE afin d'offrir aux opérateurs multi-services européens des solutions combinées de maison connectée et d'apporter à Netgem un mécanisme de financement à long terme pour son développement.

### 5.8.5. NOTE 26 Liste des filiales et participations

Nom (devise de référence)	Capital (en devises locales)	Autres capitaux propres, avant affectation des résultats (en devises locales)	Quote- part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (K€)		Prêts et avances consentis et non encore remboursés (K€) brut (hors cash pooling)	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos (K€)	Résultat du dernier exercice clos (K€)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
<b>Filiales en intégration globale</b>											
<b>Netgem Singapore Pte Ltd (USD)</b>	72	1 293	100%	49	49			3 638	307		
<b>Netgem Australia Pty Ltd (USD)</b>	59	955	100%	53	53			1 257	58		
<b>Netgem Mexico (USD)</b>	12	847	100%	9	9			1 095	(243)		
<b>Netgem UK Ltd (GBP)</b>	1	1 434	100%	1	-			7 991	41		
<b>Glowria Luxembourg (EUR)</b>	31	(80)	100%	31	-	67		-	(7)		Comptes 2017
<b>Connected Labs (EUR)</b>	126	(138)	100%	300	-			785	(542)		
<b>Participations</b>											
<b>VITIS SA (EUR)</b>	1 679	6 669	51%	2 340	2 340			10 472	(5 482)		

Netgem ayant donné une garantie à sa fille Netgem UK Ltd au titre du s.479C du Companies Act 2006, cette dernière est exemptée d'audit social au titre du s.479A du Companies Act 2006.

### 5.8.6. NOTE 27 Détail des charges à payer

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Fournisseurs - factures non parvenues	6 732	7 322
Personnel - charges à payer	3 405	3 221
Charges sociales	415	588
État - charges à payer	78	103
Divers - charges à payer	82	82
<b>Total</b>	<b>10 712</b>	<b>11 315</b>

### 5.8.7. NOTE 28 Honoraire des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS 2018 -ERNST & YOUNG 2017		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
<b>AUDIT :</b>						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Netgem SA	68 500	83 000	50 000	53 000	118 500	136 000
Missions accessoires :						
Netgem SA						
<b>Sous-total AUDIT</b>	<b>68 500</b>	<b>83 000</b>	<b>50 000</b>	<b>53 000</b>	<b>118 500</b>	<b>136 000</b>
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)		1 200		1 200		2 400
<b>Sous-total CONSEIL</b>	<b>-</b>	<b>1 200</b>	<b>-</b>	<b>1 200</b>	<b>-</b>	<b>2 400</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>68 500</b>	<b>84 200</b>	<b>50 000</b>	<b>54 200</b>	<b>118 500</b>	<b>138 400</b>

